



**ANIMATION NATURA 2000**  
**VALLÉES DE LA LOIRE ET DE L'ALLIER**  
**18-58**  
**RAPPORT D'ACTIVITE 04/2016-03/2017**

*Des actions réalisées avec le soutien de:*

Avril 2017



## Tables des matières

1.	Sensibilisation, communication .....	3
2.	Veille, conseil, appui technique .....	5
3.	Articulation avec les politiques publiques .....	6
4.	Mise en œuvre et suivi des mesures de gestion .....	7
4.1.	Pastoralisme ligérien .....	7
4.2.	Mesures Agro-Environnementales et Climatiques.....	9
4.3.	Contrats et Chartes Natura 2000 .....	12
5.	Évaluation et amélioration du dispositif .....	14
6.	Gestion administrative et financière .....	16

## 1. Sensibilisation, communication

Action prévue	Description	Opérateur	Jours prévus	Jours réalisés	Indicateurs de résultats	Suites à donner
Gazette Natura 2000	Edition du 5 <sup>ème</sup> numéro de la Gazette avec un dossier consacré aux deux espèces de Sterne présentes sur les sites Natura 2000 et à la préservation de leurs sites de reproduction. Avec ce nouveau numéro se poursuit la recherche d'une mise en page plus attractive pour le lecteur.	CEN C	2	4.8	Nombre d'exemplaires édités : 1000	Diffusion du numéro 5 avec une recherche d'optimisation par rapport aux précédents numéros. Un envoi papier sera notamment effectué aux membres du comité de pilotage, lesquels pourront en récupérer plusieurs exemplaires pour diffusion dans des lieux de leur connaissance (mairies, offices de tourisme, etc). Edition du sixième numéro.
		CEN B	10	10		
Site internet	Les problèmes d'affichages en page d'accueil demeurant, aucune actualité n'a été rédigée. Le site reste cependant complet par ailleurs pour tout visiteur qui recherche des informations sur les sites Natura 2000.	CEN C	1,5	0	-	Evolution vers une page ou un site internet dédié aux sites Natura 2000 sur la Loire et l'Allier. Ces éléments se trouveront au sein du site internet du Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire.
Réunion auprès des élus	Le séminaire du 22 avril 2016 a permis de rassembler les élus autour des sites Natura 2000. A travers deux exemples où l'implication des élus locaux a permis la restauration de milieux naturels puis le retour du pastoralisme. Au cours d'une séance de travail collective, ils ont pu poser les bases d'un projet commun alliant préservation des espaces naturels remarquables et développement économique. Des rencontres ont également eu lieu avec les maires ou adjoints de trois communes, ainsi qu'une présentation effectuée lors d'un conseil municipal à Jouet-sur-l'Aubois. Les échanges avec le Pays Bourgogne Nivernaise ont également perduré.	CEN C	1.5	18.3	Nombre de collectivités rencontrées (maire, conseil municipal ou pays) : 5 Nombre d'élus ayant participé au séminaire : 27 (24 collectivités représentées)	Poursuite de la disponibilité et des échanges auprès des élus des sites Natura 2000. Une attention particulière pourra être portée aux pays et communautés de communes qui ont été peu rencontrés dans le cadre de l'animation et qui peuvent porter par ailleurs des actions favorables aux milieux naturels via les différentes politiques qu'ils sont amenés à mettre en place.
		CENB	0	1		
Réunions publiques thématiques	L'organisation du séminaire à destination des élus ayant nécessité la mobilisation d'un grand temps d'animation, il n'y a pas eu de réunions publiques thématiques sur cette période d'animation. Seul un agent de l'ONCFS de la Nièvre a été rencontré sur la thématique des sternes et de leur préservation.	CEN C	1.5	0.1	Nombre d'acteurs rencontrés : 1	Poursuite des rencontres d'acteurs des sites Natura 2000 selon les opportunités et en axant la communication vers les acteurs économiques, notamment ceux du tourisme tels que loueurs de canoë, marinières de Loire ou pêcheurs professionnels. Cette action étant prévue dans le cadre de la mise en œuvre du plan de gestion de la Réserve naturelle du Val de Loire, des échanges ont d'ores et déjà eu lieu pour la mener conjointement.

### Bilan annuel d'activité des sites Natura 2000 de l'Axe Loire/Allier 2016-2017

Maître d'ouvrage : État

Présidence du Comité de pilotage : Préfet de la Nièvre

Structures animatrices : Conservatoires d'espaces naturels Centre – Val de Loire et Bourgogne

Communication régulière auprès de la presse	La presse a été contactée par les acteurs du territoire ou par la structure animatrice pour trois événements : les travaux réalisés à Mesves-sur-Loire par le service Subdivision Loire de la DDT en lien avec la Réserve naturelle du Val de Loire et la structure animatrice, l'intervention au conseil municipal de Jouet-sur-l'Aubois et le séminaire sur l'animation des sites Natura 2000 à destination des élus. Pour ce dernier un communiqué de presse spécifique a été rédigé et envoyé aux différents médias susceptibles de couvrir l'événement.	CEN C	3	0.9	Nombre d'événements ayant fait l'objet d'une communication auprès de la presse : 3 ; Nombre d'articles recensés parus dans la presse : 5	Communication auprès de la presse lors d'événements marquants. Suivant la demande de la DREAL Bourgogne Franche-Comté il est possible qu'un article sur les sites paraisse dans l'un des prochains numéros du périodique Bourgogne Nature.
Autre action : suivi de l'Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (APPB) Sternes	L'année 2016-2017 a marqué la première mise en place de l'APPB Sternes sur les sites Natura 2000. Cette dernière a nécessité de multiples étapes, notamment la participation au groupe thématique mis en place par la DDT58 et regroupant tous les acteurs concernés par le dispositif, le suivi des prospections réalisées par la structure sous-traitante (LPO58), la conception et l'édition des panneaux, le relationnel avec les acteurs bénévoles pour la pose et la dépose des panneaux et les élus concernés. Du temps a également été consacré au recueil des retours d'expérience des bénévoles pour améliorer la mise en place les prochaines années et la préparation de l'année 2017 avec les autres membres du groupe thématique. Des contacts ont enfin été pris avec de nouveaux membres potentiels.	CEN C	2.5	13.1	Nombre de sites de reproduction protégés par l'arrêté : 8	Mise en œuvre des actions inhérentes à l'application de l'APPB en 2017 : <ul style="list-style-type: none"> <li>- cartographie des résultats des prospections,</li> <li>- concertation auprès des usagers sur les sites de reproduction inclus dans l'APPB,</li> <li>- participation et planification de la pose et dépose des panneaux en lien avec les bénévoles impliqués,</li> <li>- participation aux réunions du groupe thématique,</li> <li>- recherche de nouveaux membres au groupe thématique et d'acteurs susceptibles de participer à la pose et dépose des panneaux.</li> </ul>

## 2. Veille, conseil, appui technique

Action prévue	Description	Opérateur	Jours prévus	Jours réalisés	Indicateurs de résultats	Suites à donner / Remarques
Veille générale des projets tout au long de l'année	L'accompagnement et la disponibilité auprès des porteurs de projets soumis à évaluation d'incidence ont continué selon les demandes des différents acteurs et des sollicitations des services de l'État. Un appui technique a également pu être fourni aux administrations, à leur demande, lors de l'instruction des dossiers.	CEN C	5	16.4		
Appui technique aux administrations lors de l'instruction des dossiers tout au long de l'année	La période 2015-2016 a vu une augmentation considérable du nombre de projet suivis par rapport à 2014-2015. Cette tendance s'est maintenue en 2016-2017 avec le suivi de 28 projets soumis à évaluation des incidences (contre 27 en 2015-2016). Cette situation explique le temps d'animation conséquent qui a été consacré à cette action. Par ailleurs, il convient de préciser que le temps consacré est variable d'un projet à l'autre, suivant son envergure et les besoins des porteurs de projet et services instructeurs. Ainsi, par exemple, sur la période 2016-2017, un projet impliquant le retournement d'une surface importante de prairies permanentes dans une zone à forts enjeux a nécessité un temps de suivi très conséquent.  Par ailleurs la diffusion de l'affiche sur les évaluations d'incidence s'est poursuivie au cours du dernier comité de pilotage, mais cette fois-ci la distribution s'est ouverte à d'autres acteurs que les communes de la Nièvre.	CEN C	5	6.8	Nombre de projets suivis ou réponses aux sollicitations des services instructeurs : 28	Poursuite de la communication sur le dispositif d'évaluation d'incidence, du suivi des projets et de la disponibilité auprès des services instructeurs et porteurs de projets.

### 3. Articulation avec les politiques publiques

Action prévue	Description	Opérateur	Jours prévus	Jours réalisés	Indicateurs de résultats	Suites à donner / Remarques
Participation aux réunions diverses (ONF, CRPF, DREAL, DDT, Agence de l'Eau...)	En fonction des demandes des différents acteurs et dans le cadre du partenariat étroit avec les services de l'État, plusieurs projets ont été suivis, qu'il s'agisse de fournir des informations aux services instructeurs, de procéder à un accompagnement en amont des porteurs de projets ou de participer à des réunions sur des plans ou programmes pouvant concerner les sites Natura 2000. L'objectif étant d'assurer la cohérence des projets et programmes avec la préservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire des sites Natura 2000. Ainsi peuvent être cités comme exemples : les réunions liées l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) sur la communauté de commune des Trois Provinces, les réunions du comité de pilotage qui suit l'élaboration de la Stratégie Départementale de la Biodiversité dans la Nièvre (portée par le Conseil départemental de la Nièvre), l'assemblée générale de l'Association des usagers des sites Natura 2000.	CEN C	4	9.9	Nombre de projets suivis / réponses à sollicitations des services instructeurs / participation à des réunions sur des programmes, plans ou projets : 11	Poursuite du suivi des projets, plans et programmes et de la disponibilité auprès des services instructeurs et des acteurs des sites Natura 2000.
		CEN B	1	0		

## 4. Mise en œuvre et suivi des mesures de gestion

### 4.1. Pastoralisme ligérien

Action prévue	Description	Opérateur	Jours prévus	Jours réalisés	Indicateurs de résultats	Suites à donner / Remarques
Pastoralisme ligérien	<p>Le suivi du pastoralisme sur les sites Natura 2000 s'est poursuivi au cours de la période 2016-2017 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation au comité de pilotage du collectif Past'horizons (14/04/2016),</li> <li>- Participation à la journée d'échanges techniques organisée par le réseau Patur'ajuste (19/04/2016) et qui s'est déroulée sur les sites Natura 2000,</li> <li>- Intervention d'une bergère du collectif Past'Horizons et d'une chevrrière productrice de fromages lors du séminaire sur l'animation des sites Natura 2000 (22/04/2016). Toutes deux y ont présenté leurs activités respectives, la manière dont elles concilient leurs activités avec les enjeux environnementaux et les filières de vente de leurs productions,</li> <li>- Rencontre du maire de La Marche et discussion sur les potentialités pastorales des parcelles communales situées en bordures de Loire (03/05/2016). Deux difficultés viennent y freiner la mise en place du pastoralisme : surface peu dimensionnée par rapport à la taille des troupeaux présents et délocalisation par rapport aux autres sites déjà pâturés. Toutefois, il n'est pas exclu que le pastoralisme puisse s'y pratiquer dans le futur,</li> <li>- Discussion des potentialités pastorales sur le sentier du Ver-Vert à Nevers au cours d'une rencontre autour d'un potentiel contrat Natura 2000 porté par la commune (22/11/2016),</li> <li>- Sollicitation par la bergère de Past'Horizons, d'une rencontre avec la mairie de la Celle-sur-Loire et l'association de chasse locale pour résoudre les conflits d'usage sur le site des Brocs (07/12/2016). Cette réunion a abouti en un calendrier ajusté définissant les périodes de présence de chacun et a pointé la nécessité de revoir le plan de gestion pastorale associée à la MAEC en cours.</li> <li>- Points avec le responsable de Past'Horizons sur les évolutions du collectif et les situations de chaque membre (10/01/2017, 23/01/2017),</li> <li>- Point téléphonique avec des membres de la LPO58 (31/01/2017) sur les difficultés de mise en place du pastoralisme aux Chamons nord et sud situés à Marzy (sites restaurés dans le cadre de contrats Natura 2000) et actuellement engagés en MAEC,</li> </ul>	CEN C	8	7.1	<p>Nombre de réunions/rencontres : 10 Nombre de sites ayant bénéficié d'un suivi technique : 2</p>	<p>Continuer le déploiement du pastoralisme sur les sites Natura 2000 via l'accompagnement des gestionnaires et éleveurs. Une réunion d'étape avec les membres du collectif Past'Horizons doit être organisée pour faire le point sur son déploiement et son évolution en présence des services Economie agricole et Biodiversité des DDT 18 et 58, des représentants de Pasto'Loire, de la structure animatrice des sites Natura 2000 et des gestionnaires de la Réserve naturelle du Val de Loire. De même, la situation aux Chamons doit être suivie pour essayer de concilier au mieux les attentes des propriétaires et éleveurs autour de la nécessaire poursuite d'un entretien de ce site (restauration dans le cadre d'un contrat Natura 2000). Par ailleurs, plusieurs exploitants du site pratiquant de longue date un pâturage extensif (souvent bovin) sur les bords de Loire et d'Allier pourraient être intégrés à Pasto'Loire.</p> <p>Participation à la vie du programme Pasto'Loire via la participation aux copil, comités techniques et à la construction de nouveaux outils.</p>
		CEN B	7	7		

#### Bilan annuel d'activité des sites Natura 2000 de l'Axe Loire/Allier 2016-2017

Maître d'ouvrage : État

Présidence du Comité de pilotage : Préfet de la Nièvre

Structures animatrices : Conservatoires d'espaces naturels Centre – Val de Loire et Bourgogne

- Point avec le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne (06/02/2017) sur les potentialités pastorales de l'île de La Marche. Ces dernières sont rendues quasi nulles par la présence en très fort recouvrement d'une espèce exotique envahissante, le Solidage glabre, peu consommée par les brebis,
- Rencontre, échanges et suivi de la bergère pâturant ponctuellement au Bec d'Allier à Cuffy (21/03/2017) et réalisation d'un avenant au plan de gestion pastoral de la bergère engagée en MAEC sur le site,
- Suivi général du pastoralisme au sein de la Réserve naturelle du Val de Loire en lien avec les gestionnaires et mise en place de la méthodologie de suivi technique de l'impact du pâturage développée par le Cen Bourgogne sur deux sites : sur les terrains du SIAEP de Sancergues pâturés pour la première fois en 2016 et le site des Saulières à Herry (les 06 et 07/07/2016), ainsi qu'à Mesves-sur-Loire (15/09/2016). Ce suivi permet d'évaluer après passage du troupeau le niveau d'abroussissement des strates ligneuse et herbacée et la fréquentation des différents secteurs, afin de dresser un bilan par rapport aux objectifs éco-pastoraux retenus et éventuellement d'ajuster les plans de gestion pastorale.

En parallèle de ces échanges, il convient de préciser que l'année 2016-2017 a vu plusieurs berger(e)s faire face à diverses difficultés, financières ou autres, qui ont abouti au départ de deux d'entre eux. Ainsi en plus des rencontres formelles, la structure animatrice a accompagné de son mieux l'ensemble des berger(e)s concernés, notamment lorsque ces difficultés pouvaient être liées aux mesures agro-environnementales et autres aides de la PAC. Cette situation a également marqué un ralentissement du déploiement du pastoralisme sur les sites. Néanmoins la fin de période s'est montrée plus favorable avec des situations qui semblent plus stables bien qu'encore fragiles et l'arrivée d'une nouvelle bergère en formation au sein de l'espace-test de Past'Horizons.

## 4.2. Mesures Agro-Environnementales et Climatiques

Action prévue	Description	Opérateur	Jours prévus	Jours réalisés	Indicateurs de résultats	Suites à donner / Remarques
Démarchage des contractants	<p><u>Campagne 2015</u>            Bien que les demandes d'engagements soient terminées depuis le 15 juin 2015, deux difficultés majeures ont induit la nécessité de continuer à suivre ce projet d'un point de vue administratif et financier :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Instruction des dossiers qui n'a pas encore eu lieu. En fin de période une mise à jour sur l'état actuel des demandes d'engagement a été initié avec le service Economie agricole de la DDT18 en vue de la prochaine instruction des dossiers et afin d'assurer un suivi budgétaire le plus juste possible,</li> <li>- Absence de visibilité jusque très récemment sur les financements potentiels de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne sur la partie Centre-Val de Loire qui n'a permis de connaître que très tardivement le budget final et ses modalités d'application et donc d'informer les exploitants.</li> </ul> <p><u>Campagne 2016</u>            L'animation de la campagne 2016 s'est poursuivie par les échanges avec les organismes financeurs, les services des DDT, les exploitants, la tenue d'une demie journée de formation sur la MAEC Systèmes herbagers et pastoraux (10/05/2016) et de deux rencontres individuelles (13/05/2016, 02/06/2016), le recueil des projets d'engagements, la rédaction des notices, l'estimatif surfacique et financier des demandes et la participation à 2 comités techniques. Sur la partie Centre-Val de Loire du projet, la connaissance depuis peu de temps des modalités de financements de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne induit que le budget ne sera pas suffisant pour assurer l'ensemble des demandes et il y aura donc application des critères de priorisation. Sur la partie nivernaise, l'annonce par les organismes financeurs d'un budget restreint qui ne pourrait être dépassé et des demandes bien supérieures ont induit une information le plus tôt possible des exploitants de cette situation qui a pu induire des désengagements. Cependant, les organismes financeurs ont finalement annoncé au cours de la CRAEC du 30/11/2016 que l'ensemble des demandes pourraient être honorées.</p> <p><u>Campagne 2017 :</u>            Les travaux pour la campagne 2017 ont débuté à l'automne avec la participation à 2 comités techniques, 1 réunion interne et à la CRAEC de Bourgogne Franche-Comté (30/11/2016). Cela a abouti au dépôt d'un projet en Centre-Val de Loire et</p>	CEN C	38	25.9	<p><u>2016</u>            Nombre d'exploitants souhaitant s'engager en MAEC localisée /surface estimée – Cher : 5 / 95.48 ha ;            Nombre d'exploitants souhaitant s'engager en MAEC système / surface estimée – Cher : 2 / 56 ha ;            Nombre d'exploitants souhaitant s'engager en MAEC localisée /surface estimée – Nièvre : 7 / 275.25 ha ;            Nombre d'exploitants souhaitant s'engager en MAEC système / surface estimée – Nièvre : 6 / 422.4 ha</p> <p>Nombre de réunions du comité technique : 4</p>	<p>Accompagnement pour la finalisation des dossiers par les services Economie agricole des DDT. L'insuffisance des budgets et l'application des critères de priorisation sur les différents départements du projet en Centre-Val de Loire impliqueront des relations étroites avec les DDT pour le suivi budgétaire.</p> <p>Poursuite de la campagne 2017 avec le remplissage des fiches de pré-engagement devenues obligatoires en Bourgogne Franche-Comté et le contact avec les exploitants susceptibles de ne pas voir leur demande d'engagement honorée en 2016.</p> <p>Une fois les dossiers instruits et après le retour à une situation plus stable et confortable pour les exploitants, il pourra être envisagé de mettre en place les actions prévues en parallèle des engagements pour optimiser les bénéfices environnementaux et le relationnel avec les exploitants. Ainsi des affiches de sensibilisation sur les parcelles engagées pourraient être construites, de même que des journées techniques, par exemple sur l'utilisation de barres d'effarouchement au moment de la fauche.</p>

### Bilan annuel d'activité des sites Natura 2000 de l'Axe Loire/Allier 2016-2017

Maître d'ouvrage : État

Présidence du Comité de pilotage : Préfet de la Nièvre

Structures animatrices : Conservatoires d'espaces naturels Centre – Val de Loire et Bourgogne

	<p>d'un projet dans la Nièvre. Cette animation des MAEC en 2017 s'effectue donc dans un contexte budgétaire et d'instruction des dossiers qui rend délicat l'animation du dispositif auprès des exploitants. De plus le projet déposé dans la Nièvre est d'un niveau de priorité bas au regard des organismes financeurs car en 3<sup>ème</sup> année de contractualisation. Enfin, il n'y a plus d'exploitants arrivant en fin d'engagement MAEC. Dans ce contexte très incertain, il a donc été décidé de ne pas procéder à la prospection de nouveaux engagements potentiels sur les parties Cher et Nièvre du projet. Seul le rattrapage de demandes passées, l'écoulement des demandes d'exploitants qui n'auraient pas pu s'engager faute de budget en 2015 et 2016, voir l'ajout de nouvelles parcelles si les exploitants prennent contacts sont envisagés. Le choix de cette stratégie a notamment été encouragé par l'annonce d'un budget alloué très faible côté Nièvre.</p>					
Diagnostiques des exploitations	<p><u>Campagne 2016 :</u>  Les surfaces agricoles utiles de 11 exploitants ou groupements agricoles des Vals de Loire et d'Allier ont fait l'objet de diagnostics dans le cadre de cette campagne, pour des surfaces d'environ 280 ha en région Bourgogne et 125 ha en région Centre Val-de-Loire.  Le travail suivant a été réalisé sur chaque parcelle pour les MAEC localisées avec un diagnostic permettant d'évaluer :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les particularités écologiques de la parcelle ;</li> <li>- les enjeux identifiés et les habitats et/ou habitats d'espèces d'intérêt communautaire ;</li> <li>- en conclusion : la mesure adaptée suivant les pratiques et les enjeux présents sur la parcelle.</li> </ul> <p>Les parcelles diagnostiquées correspondent à la fois à des surfaces anciennement engagées (MAEC de 2011 arrivant à échéance, voire plus anciennes), des ajouts par rapports aux engagements de 2015 et de nouveaux contractualisants.  Pour les parcelles abritant des habitats de pelouses d'intérêt communautaire et contractualisées avec des mesures comprenant HERBE09, un plan de gestion pastorale a été établi en concertation avec l'exploitant. Quand des interventions mécaniques étaient à prévoir (mesure _HE09), un cahier des charges des interventions a également été défini. Sur les quatre plans de gestions pastoraux envisagés, seuls 2 ont été finalisés et concernent 59 ha, avec notamment une grande surface de peupleraie coupée en bord d'Allier. Les diagnostics écologiques et plans de gestion pastorale ont tous été transmis aux exploitants ainsi qu'aux DDT 18 et 58.</p> <p>Concernant la MAEC Systèmes herbagers et pastoraux, une formation collective a permis d'expliquer le cahier des charges de la mesure et d'initier 8 exploitants à l'autodiagnostic des</p>	CEN B	20	20	Surface totale diagnostiquée en 2016 : 405 ha	Les diagnostics se poursuivront en 2017 selon les demandes des exploitants, si de nouvelles parcelles peuvent être engagées avec les budgets alloués. D'autre part, certaines parcelles qui n'ont finalement pas pu être engagées en 2016 mais ayant déjà été expertisées, pourront faire l'objet d'une réactualisation de leur diagnostic ou d'un simple échange avec l'exploitant, selon les enjeux et les MAEC choisies.

	surfaces cibles (10/05/2016) sur une prairie à Mornay-sur-Allier. Des rencontres individuelles (2) ont également permis de reprendre des engagements de 2015 en mesure Polyculture élevage, non adaptée. 5 exploitants ont enfin été accompagnés lors des diagnostics écologiques pour le choix des surfaces cibles et la reconnaissance des espèces indicatrices.					
Montage administratif des dossiers et assistance aux agriculteurs	Les contextes de 2015 et 2016 ont induit une forte demande des exploitants pour obtenir des informations (principalement sur l'instruction des dossiers, contexte budgétaire, acceptation ou non des demandes, etc), traduisant ainsi l'incertitude liée aux modalités budgétaires et de mise en œuvre des PAEC, ainsi que les difficultés qui en découlent pour les exploitants souhaitant s'investir dans la démarche.	CEN C	5	2.8	-	Continuer de répondre le plus précisément possible aux demandes. Une fois les dossiers instruits et un retour à une situation stable et moins inconfortable pour les exploitants, il pourra être envisagé la tenue de réunions d'étapes pour suivre la mise en œuvre des cahiers des charges par exploitant et échanger avec eux.
		CEN B	3	3		
Bilan et évaluation globale		CEN C				Cette action est prévue sur la tranche 2017-2018 pour faire le bilan des trois années d'engagements (2015, 2016 et 2017). Sa faisabilité sera toutefois dépendante de l'instruction des dossiers qui, seule, permettra d'avoir les résultats définitifs en termes de nombre d'exploitants engagés, de surfaces et de mesures choisies.
		CEN B				

### 4.3. Contrats et Chartes Natura 2000

Action prévue	Description	Opérateur	Jours prévus	Jours réalisés	Indicateurs de résultats	Suites à donner / Remarques
Montage de contrats et charte en prenant en compte la spécificité du domaine public fluvial	<p><u>Contrats</u> Plusieurs projets de contrats Natura 2000 sont en cours de construction et à des états d'avancement variés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sentier du Ver-Vert (Nevers) : les échanges avec la commune, sur la base du suivi réalisé à la fin du précédent contrat Natura 2000 ont permis d'entamer les réflexions sur de possibles modalités de gestion du site et de confirmer l'intérêt de Nevers pour la signature d'un nouveau contrat,</li> <li>- Ile du Bar de la Plage (La Charité-sur-Loire) : également située au sein de la Réserve naturelle du Val de Loire (RNVL). Des échanges ont eu lieu avec la commune (potentielle signataire) et le conservateur de la RNVL pour reprendre un projet de restauration des milieux ouverts sur cette zone via un contrat Natura 2000,</li> <li>- Val d'Herry : situé au sein de la RNVL, ce projet concernerait la restauration d'une petite zone de pelouses, principalement via le pastoralisme. Le contrat Natura 2000 qui serait signé par le Cen Centre-Val de Loire, permettrait d'ouvrir des layons pour rendre la zone accessible aux brebis,</li> <li>- Les Vallées (Couargues) : situé au sein de la RNVL, cette zone humide possède un fonctionnement rare et très spécifique pour un milieu alluvial. Avec pour signataire potentiel le Cen Centre-Val de Loire, ce contrat d'une année porterait principalement sur la restauration de mégaphorbiaie, habitat d'intérêt communautaire, qui n'est cependant pas prioritaire en Centre-Val de Loire,</li> <li>- Ile de La Marche : les potentialités de contractualisation de ce site ont commencé à être étudiées en toute fin de période d'animation, en lien avec le propriétaire (Cen Bourgogne). Le projet concernerait principalement des milieux forestiers.</li> </ul> <p>Le contrat Natura 2000 de l'Espace naturel sensible du Bec d'Allier à Gimouille, signé en 2011 par le Conseil départemental de la Nièvre (CD58), a fait l'objet d'un bilan des 5 années de travaux de restauration et d'entretien des pelouses. Dans la continuité de ce contrat et des réflexions menées à la fin de la tranche d'animation précédente, les entités de prairies et pelouses ont été entretenues par pâturage ovin dès l'été 2016, grâce à un nouveau partenariat entre le CD58 et Past'Horizons.</p>	CEN C	19	8.9		<p><u>Contrats</u> Poursuite des démarches de construction des contrats Natura 2000 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sentier du Ver-vert : réalisation du diagnostic écologique sur la base du suivi du précédent contrat, détermination des modalités de gestion et construction en lien avec la commune,</li> <li>- Ile du Bar de la plage : actualisation de l'ancien diagnostic écologique, détermination des modalités de gestion et construction en lien avec la commune et la RNVL,</li> <li>- Val d'Herry et Les Vallées : la construction de ces deux contrats doit se poursuivre, en lien avec la RNVL, par la réalisation ou l'actualisation du diagnostic écologique, en prenant en compte leur non priorité à l'échelle régionale,</li> <li>- Ile de La Marche : l'étude des potentialités de contrat Natura 2000 doit se poursuivre en lien avec le propriétaire. Si elle s'avère positive un contrat pourra être construit et déposé sur les prochaines tranches d'animation.</li> </ul> <p><u>Charte</u> Absence d'animation active du dispositif auprès des propriétaires privés, mais réponse à toute demande d'information à ce sujet. Le Charte, qui reste un outil opérationnel malgré le contexte, pourra être présentée aux communes des sites Natura 2000.</p>
			CEN B	20	3	

Charte

Conformément à la demande liée à la diminution du remboursement par l'État de la part communale de la TFNB, il n'a pas été réalisé de démarchage actif de nouveaux contractants à la Charte et aucune demande d'informations n'a été émise à ce sujet.

## 5. Évaluation et amélioration du dispositif

Action prévue	Description	Opérateur	Jours prévus	Jours réalisés	Indicateurs de résultats	Suites à donner / Remarques
Suivi de l'évolution du site, bilan des actions menées, de leur pertinence	La rédaction du rapport annuel d'activité fait le point sur les actions menées et sur la mise en œuvre des mesures des docobs à travers les différentes actions décrites. L'analyse peut également permettre de réajuster l'animation pour optimiser la mise en œuvre des mesures, voire, si cela s'avère nécessaire, d'aboutir à des propositions de modification des docobs.	CEN C	4	0	-	Rédaction d'un rapport d'activité pour chaque tranche d'animation et d'un rapport triennal au terme des trois années d'animation.
Évaluation de la mise en œuvre des docobs	Initiée sur la tranche d'animation, cette action s'est avérée largement plus chronophage que prévue et n'aurait pu être achevée qu'en délaissant d'autres missions de l'animation. Plusieurs actions ont cependant déjà été réalisées : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Calage de la méthode d'évaluation en lien avec la DDT58 et la DREAL Bourgogne Franche-Comté,</li> <li>- Réalisation d'un tableau de correspondances thématiques des mesures des docobs qui sert de base à leur évaluation,</li> <li>- Construction et début de remplissage de fiches d'évaluation des groupes de mesures des docobs,</li> <li>- Consultation des membres du comité de pilotage sur l'animation des sites Natura 2000 via un questionnaire,</li> <li>- Début de rédaction du rapport final.</li> </ul>	CEN C	20	25.9	-	Bien que prévu uniquement sur la tranche 2016-2017, l'ampleur du travail d'évaluation nécessite qu'il se poursuive sur la prochaine tranche : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rédaction des fiches d'évaluation de la mise en œuvre des mesures des docobs,</li> <li>- Analyse générale de la mise en œuvre des mesures,</li> <li>- Analyse de la méthode d'animation,</li> <li>- Evaluation et analyse des objectifs des docobs,</li> <li>- Rédaction du document final et diffusion auprès des membres du comité de pilotage,</li> </ul> Les résultats et conclusions de cette étude serviront de base pour la réactualisation des docobs.
		CEN B	20	20		
Réactualisation des docobs		CEN C				Initialement prévue dès le début de la prochaine tranche d'animation, cette action est inféodée aux résultats de l'évaluation de la mise en œuvre des docobs. Elle sera donc décalée à la fin de la prochaine tranche ou aux suivantes. Ce travail de grande ampleur nécessitera d'être étalé sur plusieurs tranches d'animation pour ne pas amputer le temps qui doit être consacré à d'autres missions de l'animation.
		CEN B				
Études complémentaires et amélioration du docob	Afin de répondre aux objectifs d'amélioration de l'état de conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire, un état initial des forêts alluviales a été évalué à l'automne 2016. L'échantillonnage s'est basé sur les entités de saulaie-peupleraie et chênaie-ormeaie-frênaie, habitats d'intérêt communautaire cartographiés dans les Docobs, en excluant les boisements de la RNVL (faisant l'objet d'une évaluation menée par la Réserve en 2017). L'étude a été conduite sur la base du protocole de suivi dendrométrique des réserves forestières module alluvial, adapté au temps disponible et à la précision	CEN C	2	0.1	Nombre d'études réalisées : 1	Afin d'améliorer nos connaissances sur les Gomphe d'intérêt communautaire relativement lacunaires selon les Docobs, une étude de ces espèces sur l'ensemble de l'axe Loire-Allier était programmée sur la tranche d'animation suivante. Faute de moyens humains, cette étude doit cependant être reportée au marché suivant.
		CEN B	55	74		

### Bilan annuel d'activité des sites Natura 2000 de l'Axe Loire/Allier 2016-2017

Maître d'ouvrage : État

Présidence du Comité de pilotage : Préfet de la Nièvre

Structures animatrices : Conservatoires d'espaces naturels Centre – Val de Loire et Bourgogne

	<p>attendue dans cette évaluation. Ont ainsi été positionnées 66 placettes qui pourront être réutilisées dans le cadre d'un suivi à plus long terme permettant d'évaluer la dynamique des peuplements, et notamment l'évolution de la régénération et des bois morts. La note moyenne obtenue à partir de cet échantillon (-41) situe l'état de conservation global sur les sites Natura 2000 dans la catégorie « état altéré », tout en étant proche de l'état favorable. Les placettes sont relativement homogènes quant aux critères retenus, ce qui se traduit par des notes proches de la moyenne. Dans le détail 21% des placettes sont dans un état de conservation considéré comme « favorable », 77% dans un état « altéré » et seulement 1,5% dans un état dégradé.</p>					
--	---	--	--	--	--	--

## 6. Gestion administrative et financière

Action prévue	Description	Opérateur	Jours prévus	Jours réalisés	Indicateurs de résultats	Suites à donner
Gestion financière	L'action 2016-2017 s'est principalement orientée vers des actions déjà financées dans le cadre de l'animation Natura 2000. Il n'y a donc pas eu de recherche financière.	CEN C	3	0		Si nécessaire, recherche financière pour mettre en place des actions du docob qui ne seraient pas finançables via Natura 2000.
Assistance à l'organisation du Copil	<p>Le comité de pilotage s'est tenu le 26 septembre 2016 à Herry. Son organisation a été réalisée en lien avec les services de l'État et le Pays Bourgogne Nivernaise. S'il a fait le bilan des actions menées au cours de la période 2015-2016 et de celles prévues pour 2016-2017, plusieurs points ont été approfondis :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Valorisation économique des produits issus des exploitations agricoles extensives du territoire avec l'intervention de Mr Dudragne, du GAEC Dudragne-Besson qui a fait des demandes d'engagements à plusieurs MAEC,</li> <li>- Bilan de la première année de mise en place de l'Arrêté préfectoral de protection de biotope sur les sites de nidifications des sternes. A la présentation faite par la DDT58, se sont ajoutés un descriptif du travail de prospection réalisé en sous-traitance par la Ligue pour la Protection des Oiseaux de la Nièvre (intervention de Mr Chapalain) et des interventions de plusieurs membres du copil qui ont participé à la pose et la dépose des panneaux ou à la mise en place du dispositif (Mr Danvy de la Fédération des chasseurs de la Nièvre, Mr Trével pêcheur professionnel),</li> <li>- Présentation du projet de fusion des zones spéciales de conservation en un seul site Natura 2000 qui pourrait s'accompagner d'une extension du périmètre désigné au titre de la directive « Habitats, faune, flore »,</li> <li>- Présentation des toutes premières actions liées à l'évaluation de la mise en œuvre des docobs,</li> <li>- Proposition d'évolution du site internet vers une page dédiée aux sites Natura 2000 de la Loire au sein du site internet du Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire. Les membres du copil se sont montrés favorables à ce projet.</li> </ul>	CEN C	2	10.6	<p>Nombre de participants au comité de pilotage : 47 ; Nombre de structures représentées : 42</p>	<p>Rassemblement du comité de pilotage pour la tranche 2017-2018 prévu le 23 juin 2017 à Fourchambault. La forme prise aux deux précédents copil sera conservée avec l'approfondissement de plusieurs thématiques et l'intervention d'acteurs du territoire impliqués dans la préservation des habitats et des espèces.</p>
		CEN B	1	1		
Suivi de la conduite de l'animation	Le présent bilan annuel d'activité est rédigé pour la période d'animation 2016-2017, il reprend les temps réalisés pour chacune des missions.	CEN C	4	3	Nombre de rapports rédigés : 1	Rédaction du rapport annuel d'activité 2016-2017 en mars et/ou avril 2017. Le logiciel SUDOCO étant remplacé par un

	Il n'y a pas eu d'avancée dans le remplissage de SUDOCO au cours de la période 2016-2017. L'animation conjointe d'un ensemble de 5 sites Natura 2000 constitue cependant une difficulté dans la cohérence du remplissage de SUDOCO.	CENB	2	0		nouveau logiciel SIN2, ce dernier devra faire l'objet d'un remplissage lorsque ce sera possible.
Relation avec les services de l'État	Des échanges réguliers ont lieu à la fois avec les services de l'État, maître d'ouvrage de l'animation, et le Pays Bourgogne Nivernaise. Cette mission implique également la participation à plusieurs journées d'échanges entre animateurs Natura 2000 : - Journée d'échanges techniques sur la gestion des milieux forestiers (21/06/2016), - Journée des opérateurs Natura 2000 organisée par la DREAL Bourgogne Franche-Comté (13/10/2016), - Journée des animateurs Natura 2000 organisée par la DREAL Centre-Val de Loire (09/03/2017).	CEN C	4	4.7	Nombre de participation à des journées d'échanges : 3	Poursuite du partenariat avec les services de l'État. Participation aux journées d'échanges organisées par les DREAL Bourgogne Franche-Comté et Centre-Val de Loire, ainsi qu'à des journées d'échanges techniques selon les thématiques abordées et leur corrélation avec les actions des docobs.